|  |
| --- |
| **Identification de la collectivité :** Conseil Départemental des Alpes Maritimes**Identification de l’autorité**: Monsieur le Président du Conseil Départemental des Alpes Maritimes |
| **Nom et adresse** : Monsieur le Président du Conseil Départemental des Alpes Maritimes, DEJS, Service des Sports - CADAM, 147, boulevard du Mercantour, B.P. 3007, 06201 Nice Cedex 3. |
| ***Objet de la consultation*****: Location de trois bornes photos personnalisées permettant l’incrustation de 10 arrière-plans différents par détourage numérique dans le cadre du passage de la flamme olympique le 18 juin 2024 dans les Alpes-Maritimes.** |
| **Contexte** :Le Conseil départemental des Alpes-Maritimes lance une consultation pour la location de **trois bornes photos personnalisées permettant l’incrustation de 10 arrière-plans différents par détourage numérique installées sur le stand Département dans le village de la flamme olympique Quai des Etats-Unis à Nice.** |
|  **1 - Détail de la prestation** : **Date d’installation** : mardi 18 juin à 13 h pour une utilisation à partir de 15 h 00. **Lieu de la prestation** : Stand Département 06 – Village flamme olympique à Nice, quai des Etats-Unis.**Date d’enlèvement*:*** le mardi 18 juin à 19 h 30 au même endroit |
| **La prestation comprend :**

|  |
| --- |
| Installation & désinstallation |
| Personnalisation de l'application avec les logos fournis par le Département 06 |
| Personnalisation des photos couleur par détourage numérique avec choix d’incrustation de 10 décors différents en arrière-plan ; logos fournis par le Département 06(format 10x15 vertical) |
| Possibilité de voir son image en miroir sur la borne avant impression. |
| **2 000 impressions** avec possibilité d’impression en 4 exemplaires d'une même photo. |
| Récupération des photos format numérique |
| Personnalisation extérieure de la borne (habillage avec logo ou visuel fournis par le Département 06) |
| (pas d’envoi par mail) |
|  |
| Frais techniques avec les logos et visuels fournis par le Département 06 |
| Frais de transport |

Le devis devra inclure l’ensemble des prestations détaillées dans le document excel joint,**Critère indispensable :** présence d’un technicien sur place tout au long de la manifestation. |
| **2 – Documents à fournir à l’appui de la proposition :**- Un devis détaillé comme fourni en annexe, pour la totalité de la prestation décrite au paragraphe « détail de la prestation » - Une fiche technique du matériel, comprenant photo et détail des espaces qu’il sera possible de personnaliser. **3 – Jugement des propositions :** Je vous informe que le critère d’attribution est le critère prix.  **4 – Modalités de remise des propositions :** **Date limite de remise des propositions fixée au 29 avril à 14 h 00.**Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites ne seront pas retenus.Les dossiers doivent être remis sur la plateforme **5 – Modalités de financement et de paiement :** Le règlement se fera après service fait par mandat administratif suivi d'un virement dans le délai de 30 jours et selon les règles de la comptabilité publique. Le prestataire établira la facture, portant outre les mentions légales, les indications suivantes : - le nom, n°SIRET et adresse du créancier ; - la domiciliation bancaire ; - la désignation de la prestation effectuée et la date de sa réalisation ;- le montant HT de la prestation effectuée ;- - le taux et le montant de la TVA et les taxes parafiscales le cas échéant ;- - le montant total des prestations ;- - le numéro d'engagement de la commande.Les demandes de paiement devront être envoyées, une fois la prestation réalisée par CHORUS - code service DESC / Siret 220 600 019 00016**6 - Renseignements complémentaires :** Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur apparaitraient nécessaires, les candidats peuvent faire une demande écrite à : dfichel@departement06.fr |
|  |